

Municipalité de Franklin

1670, route 202, Franklin (Qc) J0S 1E0—Tél: (450) 827-2538—Télé: (450) 827-2640—www.municipalitedefranklin.ca

FERMETURE DU PONT WILSON

Des travaux seront réalisés dès cet automne, ce qui permettra la réouverture.

À peine reconstruit il y a un peu plus de 2 ans, le pont Wilson a dû être fermé par les autorités du ministère des Transports. Cette décision a été prise de manière préventive à la suite d'une inspection et pour assurer la sécurité du public. Cela s'explique par le remblai qui s'est vidé sous la culée nord.

Contactée à ce sujet, Madame Judith Boyer, adjointe du Directeur général à la direction régionale du MTQ à Châteauguay, confirme que « les travaux de remise en état sont prévus cet automne. Nous serons en mesure de vous donner plus de précisions sous peu puisque notre ingénieur responsable du dossier est en train de planifier l'intervention avec notre entrepreneur. ».



DERY
telecom

1.866.544.3358 • derytele.com

**Besoin de plus
de jus?**

Passez au 30 Mbit/s maintenant.*

*Certaines conditions s'appliquent.

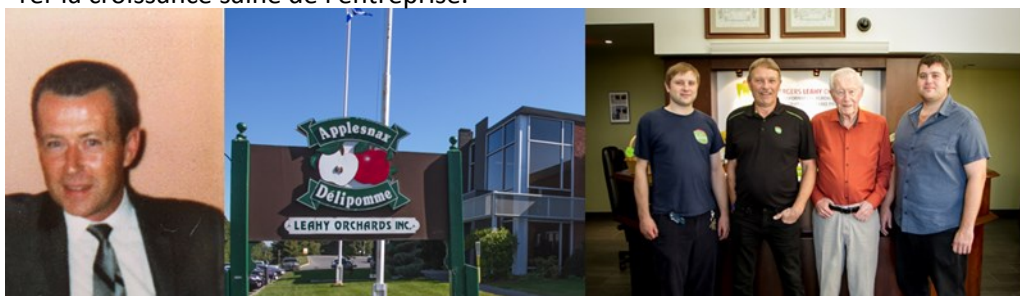


Les Vergers Leahy — De génération en génération

La famille Leahy est arrivée au Canada au milieu des années 1820, comme des milliers de leurs cousins irlandais partout au Canada alors qu'une forte vague d'immigration déferle au pays. Ils sont alors à la recherche de nouvelles opportunités d'affaires. En 1880, la famille s'installe sur une ferme à Franklin.

C'est ainsi que James Leahy a continué ce que sa famille connaissait et avait développé pendant des générations avant lui. Sur sa ferme à Franklin, il a cultivé des pommes de terre, élevé des vaches laitières et a pratiqué l'agriculture mixte. Peu après, il s'essaya à faire bouillir du sirop d'érable et à faire pousser des pommes. Son fils Daniel commence à travailler avec lui très tôt, finissant par reprendre la ferme lui-même, augmentant sa superficie et par conséquent le rendement des cultures au fil des années. Il possède et exploite ainsi la ferme avec ses propres enfants jusqu'en 1959. James R. Leahy a suivi la tradition familiale d'agriculture, mais avant de prendre possession de la ferme, il entreprend ce que ses prédécesseurs n'ont jamais fait. Au moment de l'achat de la ferme, James achetait des pommes et les vendait au marché Bonsecours à Montréal à l'automne et au printemps, il vendait le sirop d'érable. À la fin des années 1970, il décida de commencer à transformer les tranches de pommes et par la suite, se lança dans la compote de pommes. Avec l'aide de sa femme et de ses enfants, James fonde alors Leahy Orchards Inc. À la fin des années 1980, pendant que son entreprise se développe à un rythme effréné, la compagnie devient une entreprise reconnue avec qui les marques établies et les épiciers se mettent à faire des affaires.

L'influence des fils de James, Michael, Danny et Jimmy, aide par la suite l'entreprise à se développer et à prospérer au fil des années. En 1990, les Leahy commencent à fabriquer leur propre marque de compote de pommes "Delipomme". Bien que la famille Leahy continue de faire bouillir du sirop d'érable et de cultiver leurs propres pommes, dont la plupart sont utilisées dans sa devenue célèbre compote de pommes, Leahy Orchards est devenue un acteur majeur de la transformation des fruits et légumes au Canada, traitant plus de 130 millions livres de fruits et légumes chaque année. La compagnie appartient toujours à la famille, dirigée par Michael Leahy, qui compte parmi ses 250 employés ses deux fils, Mitchell et Brady, qui occupent des postes de direction dans les opérations et l'automatisation. En tant que fondateur de la compagnie, James R. Leahy continue d'influencer la prise de décision grâce à son rôle au sein du conseil d'administration en tant que président, ce qui lui permet de transférer ses connaissances à l'équipe Leahy et d'assurer la croissance saine de l'entreprise.



Relocalisation du bureau de poste de Franklin

Dû à un retard dans les travaux qui sont de leur responsabilité, Postes Canada n'a pu intégrer ses nouveaux locaux le 1er juillet dernier. Le déménagement se fera au courant de l'automne. Nous vous informerons de la date dès que possible via notre site web et notre page Facebook .



MARCHÉ ST-ANTOINE-ABBÉ 450-827-2020	CRÉMERIE ST-ANTOINE-ABBÉ 450-827-2846	CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 450-827-2900
---	---	---

3624, ROUTE 201, ST-ANTOINE-ABBÉ (QUÉBEC) J0S 1N0

SÉCURITÉ INCENDIE

Pinces de désincarcération

En juin dernier, la municipalité lançait une invitation à soumissionner afin de doter le Service de sécurité incendie (SSI) d'un ensemble de pinces de désincarcération. La compagnie Code 4 Fire & Rescue s'étant avérée être le plus bas soumissionnaire conforme, une formation étant incluse, cette dernière a été dispensée le 14 juin dernier à Franklin.

Selon les membres du SSI, ce sont de merveilleux outils qui améliorent très nettement la qualité et la rapidité d'intervention. Depuis ces acquisitions, deux accidents ont nécessité leur utilisation. La rapidité à dégager l'une des victimes et son transport à l'hôpital s'étant fait en accéléré, les principaux acteurs sont convaincus que c'est ce qui lui a sauvé la vie.

Enfin, en vertu du Règlement sur le remboursement de certains frais (R.R.Q., c. A-25, r. 14) de la Loi sur l'assurance automobile, la Société rembourse les frais engagés pour l'utilisation d'un appareil de désincarcération. Un montant de 560\$ est versé lors de chaque utilisation. Ces remboursements serviront à diminuer le coût des acquisitions.



ÉVÉNEMENT

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS, SANS VENT, AVEC VENTS

70ème anniversaire de mariage

C'est le 21 août dernier, officiellement, que Madame Gislaine Lemieux et Monsieur Tancrede Lussier ont fêté leur 70^e anniversaire de mariage, ce qui en fait un des plus vieux couples de la municipalité. En effet, ils ont uni leur destinée le 21 août 1948.

Pomiculteurs et acériculteurs bien connus de la région, ils furent, au fil des ans, très actifs dans la communauté en s'impliquant à titre de dirigeants, bénévoles et membres de nombreux organismes.

Résidents de Saint-Antoine-Abbé depuis toujours, ils y ont élevé leurs quatre enfants et sont aujourd'hui, à 93 et 91 ans, encore autonomes dans leur maison de la rue de l'Église.

Nous profitons de l'occasion pour leur offrir nos plus sincères Félicitations et leur souhaitons encore beaucoup de bonheur pour les années à venir.



Pannes répétitives d'Hydro-Québec

À la suite des nombreuses plaintes reçues concernant les pannes électriques répétitives, Madame Geneviève Lafortune conseillère en relations avec le milieu d'Hydro-Québec, a adressé un mémo à la municipalité à l'effet que des travaux prochains auraient cours, les explications étant les suivantes : « Hier, nos monteurs ont effectué des vérifications au terrain. Nous avons notamment détecté le bris d'un équipement principal de protection du réseau (disjoncteur). En résumé, le déclenchement de cet équipement de protection était particulièrement sensible, ce qui engendrait des pannes. Cet équipement sera remplacé sous peu et d'ici là, il sera contourné. La situation devrait être de beaucoup améliorée dès maintenant. Nous effectuerons aussi, prochainement, une inspection de cette ligne électrique et de chacune de ses composantes. Une fois cette patrouille complétée, les contraintes identifiées seront, le cas échéant, rapidement corrigés. Soyez assurés que nous poursuivrons nos efforts pour corriger la situation. »

Afin d'obtenir une assurance quant à l'amélioration des services, le conseil municipal, par voie d'une résolution adoptée lors de la séance régulière du 4 septembre dernier, a mandaté le DG de la Municipalité afin d'adresser une missive à la direction d'Hydro-Québec.

Explications relatives à des règlements d'emprunt à venir

Comme vous le constaterez au cours des prochaines semaines, soit en consultant le site internet de la municipalité, la page facebook ou sur les lieux d'affichage (bureaux de poste et Hôtel de ville), la Municipalité s'apprête à présenter des règlements d'emprunt au ministère des Affaires municipales, non sans les avoir auparavant soumis à l'approbation référendaire. Ces derniers visent pour la quasi-totalité à favoriser le développement économique.

Cependant, dans un souci de transparence et afin que vous soyez en mesure d'évaluer par vous-même ce qu'il en est de manière à éviter tout obstacle, votre conseil municipal trouve important de vous présenter en quoi ils consistent et de vous assurer qu'hormis pour ce qui est du véhicule-incendie (Règlement # 386), les règlements d'emprunt envisagés n'engendreront aucune augmentation de taxes significative considérant que d'une part des sommes ont été prévues au programme triennal d'immobilisations pour des infrastructures au parc municipal, une somme de 100 000\$ ayant notamment été perçue à la taxation de 2018, et que d'autre part, les autres infrastructures envisagées généreront des revenus annuels estimés suffisants pour couvrir l'emprunt contracté ou augmenteront les revenus de taxation d'approximativement 30,000\$/an pour un minimum de 50 ans.

1. Achat d'une autopompe pour le bénéfice du Service de sécurité incendie (SSI)

L'autopompe actuelle ne répondant plus aux normes requises, le Règlement # 386 prévoit qu'une somme de 300,000\$ sera pigée à même le surplus affecté de la municipalité, la différence estimée à environ 300,000\$ devant faire l'objet d'un emprunt étalé sur 20 ans, le total de la dépense étant d'environ 600 000\$. Une taxe spéciale prévue au règlement devra être prélevée sur chacun des immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, ce qui représentera la somme de 12,55\$/an pour chacun des comptes de taxes concernés.

2. Construction d'un projet immobilier

Depuis quelques mois déjà, la municipalité a été saisie d'une demande de la part d'un promoteur immobilier dans le but de construire un ensemble de 5 immeubles à logements en totalisant 36 sur un terrain donnant à l'arrière de l'École primaire de Saint-Antoine-Abbé et dont l'entrée serait prévue par la route 209. Le règlement d'emprunt à venir (# 381) sera de l'ordre de 200 000\$ sur une période de 20 ans et sera assumé à 75% (150 000\$) par le promoteur immobilier, la municipalité devant contribuer pour 25% (50 000\$) quant à certaines infrastructures nécessaires. Il en résultera des revenus de taxes d'approximativement 30 000\$/an et considérant la durée de vie minimale de tels immeubles (50 ans), cela sera appréciable en terme de revenus de taxation. Une taxe spéciale par unité imposable sur tout le territoire de la municipale sera prélevée, cette dernière étant estimée à approximativement 2,09\$/an par unité taxable. Le nouvel ensemble immobilier, il va de soi, amènera de nouveaux résidents, ce qui sera de nature à consolider les commerces existants.

3. Installations de DEK Hockey (parc municipal)

À l'occasion d'un réaménagement à venir du parc, il y aura ajout de certaines infrastructures dont 2 aires de DEK Hockey extérieures, des sommes étant déjà prévues au budget. Il reste à déterminer s'il y aura implantation des 2 aires en une seule phase ou en 2, mais il s'agira d'une très belle infrastructure, moderne permettant la pratique de ce sport non seulement pour les enfants, mais également pour toutes les tranches d'âge, la popularité de ce sport étant en croissance constante. Ces équipements, en plus de favoriser l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie, d'améliorer très nettement l'offre en loisirs de la municipalité, seront de nature à mieux nous faire connaître, la méconnaissance de notre municipalité même dans le grand Montréal métropolitain ayant été identifiée comme le plus important obstacle de la municipalité à l'occasion de la démarche en planification stratégique initiée en 2016. De petites ligues locales et régionales, de même que des tournois et compétitions à l'échelle provinciale viendront dès lors possibles.

Enfin, pour ce qui est des 2 autres infrastructures majeures à venir, elles sont estimées comme devant s'autofinancer (frais de location, ventes de produits, etc.), une de ces dernières consistant en la construction d'un complexe intérieur de DEK Hockey complétant les 2 aires extérieures. Quant à la dernière infrastructure, elle ne peut être dévoilée pour le moment, cette dernière étant à caractère unique (inexistante au Québec), une ou des entreprises déjà identifiées du secteur privé devant être sollicitées prochainement en vue de mesurer leur intérêt à s'associer à la Municipalité, notamment pour la vente du nom, l'infrastructure concernée devant offrir une vitrine plus qu'appréciable considérant la publicité qui l'entourera.

INSPECTION ET URBANISME

Du nouveau au service d'urbanisme

Depuis la mi-juillet, le service d'urbanisme est assuré conjointement par Madame Marie-Christine Fleury et par Monsieur Jacques Goudreau. Vous pouvez adresser vos demandes à l'adresse électronique suivante: urbanisme@municipalitedefranklin.ca.

Sauf exception, Monsieur Goudreau est à la municipalité les mardis de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h30. Quant à Madame Fleury, elle assure le service du lundi au jeudi inclusivement aux mêmes heures.

Il est en conséquence fortement suggéré d'adresser vos demandes en fonction de ces horaires et de les planifier quelque peu à l'avance pour permettre le traitement et ne pas retarder les travaux que vous entendez réaliser. Nous vous remercions de votre collaboration.

La propreté de la municipalité, une affaire de tous

La Municipalité de Franklin tient à rappeler à ses citoyens qu'une réglementation est en vigueur concernant la propreté sur son territoire. En effet, le Règlement # 332 sur les nuisances et la sécurité prescrit des normes touchant les odeurs, le remisage des voitures, la propreté des immeubles (terrains et bâtiments), les déchets et les débris, ces derniers étant définis de la manière suivante : du fumier, des animaux morts, des matières fécales, des branches, des billots, des matériaux de construction, des résidus de démolition, de la ferraille, du mobilier usagé, du papier, du plastique, de la vitre ou des substances nauséabondes.

De plus, le Règlement # 272 sur le zonage décrète des normes concernant l'entretien et l'aménagement des espaces libres. Par exemple, les herbes hautes sont considérées comme un manque d'entretiens et contreviennent donc à la réglementation. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter nos règlements sur le site de la Municipalité au www.municipalitedefranklin.ca



Vous avez une fosse septique?
Vous restez sur le bord d'un cours d'eau?
L'avenir de notre planète vous tient à cœur?

MODERE™

non-toxicité maximale, biodégradables et
certifiée eaux grises.

Annie Leclerc - annieleclerc82@gmail.com 418-576-6706

www.moderes.ca - Utilisez le code 599458 pour obtenir 10\$ de rabais

Abri d'auto temporaire

Cet hiver, vous aurez peut-être besoin d'un abri d'auto temporaire, autrement appelé « abri tempo ». Dans ce cas, il est important de connaître les conditions permettant son installation :

- ♦ Il n'est pas obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'installation d'un abri d'auto pour l'hiver;
- ♦ Les abris d'autos temporaires sont permis entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante (selon le règlement de zonage 272);
- ♦ Aussi, ils doivent être installés à au moins 5 m (15 pi.) du bord de la route et à 1,5 m (5 pi.) des limites latérales et arrières de votre terrain;
- ♦ Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme d'une toile tissée ou de panneaux peints démontables.

Une fois passée la période autorisée des « abris tempo », la toile ainsi que la structure doivent être enlevées, démantelées en totalité et entreposées. Les clôtures à neige peuvent aussi être installées entre le 15 octobre et le 15 avril .



Permis de brûlage

En vertu du Règlement # 315, un permis de brûlage est **obligatoire et gratuit** jusqu'au 31 octobre.

CONSEIL MUNICIPAL

Départ du conseiller James Mavré

Vacance au siège # 6, une élection partielle est prévue pour le 4 novembre prochain

Le conseiller James Mavré, élu à l'élection municipale de novembre 2017, a dû remettre sa démission dernièrement, cette dernière ayant été déposée lors du conseil d'août et étant effective dès sa date de réception.

Monsieur Mavré s'étant déniché un travail à l'extérieur de la municipalité et ne pouvant techniquement plus siéger, vu la distance et le fait que cela ait nécessité un déménagement, ce dernier a longuement hésité, mais il n'avait d'autre choix. Il se dit profondément désolé considérant qu'il affectionnait particulièrement notre patelin et qu'il était heureux de s'être joint au conseil municipal.

ÉLECTION MUNICIPALE

Avis public d'élection

Municipalité
Franklin

Scrutin du
2018 11 04
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Franklin
Municipalité

par François Gagnon, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Conseiller au siège # 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2018	09	21
année	mois	jour

 au

2018	10	05
année	mois	jour

JOURS :	HEURES :	De :	à :	De :	à :
<u>lundi</u>	De :	<u>8 h 30</u>	à :	<u>12 h</u>	De :
<u>mardi</u>	De :	<u>8 h 30</u>	à :	<u>12 h</u>	De :
<u>mercredi</u>	De :	<u>8 h 30</u>	à :	<u>12 h</u>	De :
<u>jeudi</u>	De :	<u>8 h 30</u>	à :	<u>12 h</u>	De :
<u>vendredi</u>	De :	<u>8 h 30</u>	à :	<u>12 h</u>	De :
					De :
					De :
					De :
					De :
					De :

À NOTER - Le vendredi

2018	10	05
année	mois	jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le :

2018	11	04
année	mois	jour

de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le :

2018	10	28
année	mois	jour

de 12 h à 20 h

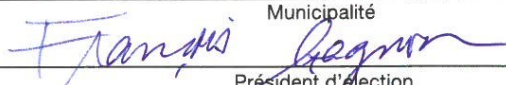
4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Sylvie Bois
5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Madame Sylvie Bois

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>François Gagnon</u> 1670, route 202, Franklin J0S 1E0 <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse;"><tr><td style="padding: 5px;">450 827-2538</td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone	450 827-2538	Adjoint Adresse : <u>Sylvie Bois</u> 1670, route 202, Franklin J0S 1E0 <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse;"><tr><td style="padding: 5px;">450 827-2538</td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone	450 827-2538
450 827-2538			
450 827-2538			

Signature
Donné à _____ Franklin, le

2018	09	13
année	mois	jour



 Président d'élection

SM-1 (09-06) 
 Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Activités de la FADOQ

➡ **28 septembre** : Le Club FADOQ vous invite à un souper danse au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé. Activité gratuite pour tous!



➡ **9 octobre au 11 décembre**: Retour du Tai-chi de 14h30 à 16h00 au centre récréatif. Pour toutes informations, vous pouvez joindre Adolphe Bourdeau au 450-827-2879.

➡ **10 octobre** : Il y aura une grande marche (La Pommenade) organisée par la FADOQ qui se déroulera principalement sur le territoire de la Municipalité de Franklin. La date limite d'inscription est fixée au 28 septembre 2018. Départ du verger Cassidy où les participants se joindront aux personnes venant de St-Jean-sur-Richelieu. Pour vous inscrire, contactez Anne Choquet par téléphone au 450-347-0910 poste 209 ou par courriel anne.choquet@fadoqrrss.org. Les coûts sont de 40\$ avec le transport ou de 30\$ sans transport.

➡ **11 octobre au 13 décembre**: Retour des cours de danse de 13h30 à 14h30 au centre récréatif. Pour toutes informations, vous pouvez joindre Francine Fontaine au 450-827-2866.

➡ **30 octobre**: Dîner musique country au centre récréatif avec la musique du groupe Pierre Roy. Pour toutes informations, vous pouvez joindre Adolphe Bourdeau au 450-827-2879.

➡ **6 novembre** : Il y aura une table de concertation pour les aînés lors d'un dîner conférence. Pour informations supplémentaires, contactez Adolphe Bourdeau au 450-827-2879.

Campagne de financement pour l'école St-Antoine-Abbé

Une collecte de canettes aura lieu le **13 octobre** prochain à partir de 8h00. Les enfants de l'école, accompagnés par des adultes, feront du porte-à-porte toute la journée afin d'en faire la récolte. En cas d'absence, vous pouvez les laisser devant votre porte. Nous acceptons également des dons en argent.

Pour l'occasion, nous sommes à la recherche de bénévoles pour la journée. Vous pouvez contacter Marie-France Bleau au 450-601-2126 pour de plus amples informations



Bénévoles recherchés



Montage de la maison hantée samedi **27 octobre**. Contactez Mélanie Bourdon au 450-807-3123.

La maison hantée des loisirs.....

Où: Au centre récréatif (2555, rue du Parc)
Quand: 28 octobre 2018
De 13h00 à 16h00.



Il y aura distribution de bonbons

Joueurs recherchés

La ligue de sacs de sable est à la recherche de joueurs. L'activité aura lieu le jeudi à partir de 19h30 au Centre récréatif. La saison a débutée le 6 septembre. Pour plus d'informations, communiquez avec Johanne Leclerc au 450-802-5763.



Comité d'embellissement

Le Comité d'embellissement est à la recherche de nouveaux membres désirant s'impliquer. Ce comité réunit des citoyens intéressés par l'horticulture, les aménagements paysagers et les questions ou événements environnementaux. Il s'agit d'une belle occasion de participer aux projets et idées reliés à l'embellissement de la Municipalité. Contactez Marie-France Bleau à l'adresse courriel marie_francebleau@hotmail.com pour informations.

COURS DE DANSE HIP HOP ET ACRO

Quand: Le Vendredi

Groupes: Mini-pop 3-6ans 18h à 18h45 / Hip hop 7-12 ans 18h55 à 19h40

Coût: 9\$/cours x 10 cours = 90\$ (non-remboursable)

Modes de paiement: Argent comptant ou carte de crédit

Date limite d'inscription: Mercredi 26 septembre 2018

Premier cours: Vendredi 28 septembre 2018

Appelez-nous 450-377-5132 pour procéder à votre inscription et faire le paiement par carte de crédit et/ou réserver votre place et payer en argent comptant au premier cour.

Faites vite! Nous acceptons les 20 premières inscriptions (** Notez que nous devons avoir un minimum de 10 participants pour ouvrir un cour **)



Collecte des gros rebuts

Jeudi 4 octobre 2018

Une cueillette des gros rebuts aura lieu le jeudi **4 octobre** prochain avec la cueillette régulière de la semaine. Les matières volumineuses comprennent les objets d'usage domestique, les articles ou appareils ménagers dont les résidents désirent se départir. La collecte s'effectue devant votre propriété.

SERONT REFUSÉS : les déchets de construction, le plâtre, le gypse, le bois, les pneus ainsi que les pièces de véhicules.



Nom du bulletin municipal

À la suite de l'appel à tous et considérant les suggestions reçues, un sondage sera tenu à **partir du 17 septembre** prochain afin que vous puissiez voter pour le choix du nom du Bulletin parmi ceux qui nous ont été soumis.

Vous aurez **jusqu'au 19 octobre** pour voter. Les 2 noms qui auront récolté le plus de votes seront soumis au conseil municipal et la décision vous sera évidente à la sortie du bulletin de décembre.

Pour voter, vous pouvez soit le faire via notre page facebook, idéalement, mais aussi sur le site internet de la municipalité



Mieux informés pour mieux voter!

Débat électoral

À la salle communautaire de Saint-Chrysostome
400, rue Saint-Antoine

18 septembre 19h30

En préparation pour les élections provinciales 2018!



Bonne saison des pommes
à tous nos pomiculteurs!

Fermeture des bureaux



Veillez prendre note qu'à l'occasion de l'Action de grâce, les bureaux administratifs de la Municipalité seront fermés **lundi 8 octobre**

Information : CDC du Haut-St-Laurent
Tél. : 450.264.9042
Courriel : info@cdchsl.org

Partenaires :  

Collaborateurs : - Pôle d'économie sociale Val-de-Haut-Saint-Laurent
- UPA Haut-Saint-Laurent et UPA Jardins de Napierville
- ADDS Huntingdon
- Résidence Elle

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Nous rappelons aux contribuables que le **troisième versement** du compte de *taxes municipales* 2018 est dû le **lundi 17 septembre** prochain.

Les paiements peuvent être faits de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- ♦ Par internet sur le site de la Caisse populaire Desjardins
- ♦ Au comptoir des caisses populaires Desjardins
- ♦ Par argent comptant, par chèque ou chèques postdatés (en inscrivant à l'endos des chèques le numéro de matricule) directement à nos bureaux ou par la poste.

*Des intérêts au taux annuel de **12 %** et une pénalité au taux annuel de **5 %** s'appliquent sur tous paiements en retard

Pour les usagers du Taxibus - Nouvelles règles

« L'usage du Taxibus est exclusivement offert aux citoyens référés par le Centre Local d'Emploi, le CLSC, les centres de formation professionnelle, le service d'éducation aux adultes, **une municipalité locale** ou un organisme communautaire dont ils utilisent les services. Pour utiliser ce service, la possession d'une carte de membre individuelle approuvée annuellement par l'une des organisations susmentionnées est obligatoire. Toutes les cartes émises prendront fin au 31 décembre 2018. »

Les cartes de membre sont disponibles à l'Hôtel de ville du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30.

Pour toutes informations supplémentaires, communiquez avec nous au 450-827-2538.

Municipality of Franklin

1670, route 202, Franklin (Qc) J0S 1E0—Tél: (450) 827-2538—Télé: (450) 827-2640—www.municipalitedefranklin.ca



CLOSURE OF THE WILSON BRIDGE

Work will be completed this fall to allow for the reopening

Rebuilt just over 2 years ago, the Wilson Bridge was closed by the authorities of the Ministry of Transport. This decision was taken following an inspection as a preventive measure to ensure the safety of the public. This is caused by the embankment that emptied under the north abutment.

The Assistant to the Director General at the MTQ Regional Office in Châteauguay, Mrs. Judith Boyer, confirmed that "the refurbishment work is planned for this fall. We will be able to provide you with more details shortly as the engineer responsible for the file is currently in the process of planning the work to be done with our contractor. "



DERY
telecom

1.866.544.3358 • derytele.com

**Need more
juice?**

Switch to 30 Mbps now.*

*Certain conditions apply.



Leahy Orchards Inc

The Leahy family first came to Canada in the mid 1820's, following their cousins from Ireland in search of new opportunity. By 1880, they had settled on a farm in Franklin.

James Leahy continued what his family knew best and had done for generations before him. On his farm in Franklin, he grew potatoes, raised dairy cows and practiced mixed farming. Soon after he tried his hand at boiling maple syrup and growing apples. His son Daniel began working with him early on, eventually taking over the farm himself, expanding his acreage and increasing crop yield over the years. He owned and operated the farm with his own children up until 1959.

James R. Leahy followed his family tradition of farming, however before taking ownership of the farm, he began what neither of his predecessors had done before him. By the time he purchased the farm, James was buying apples and selling them at the Bonsecours Market in Montreal in the fall and maple syrup in the spring. In the late 1970's, he decided to begin processing apple slices and eventually apple sauce. With the help of his wife and children, James founded Leahy Orchards Inc. By the late 1980's as his business grew, it became a reliable company for established brands and grocers to work with.

The influence of James' sons Michael, Danny and Jimmy helped the company develop and thrive throughout the years. In 1990 the Leahy's began making their own brand of applesauce "Applesnax". While the Leahy Family still boil maple syrup and grow their own apples, many of which go into their renowned applesauce, Leahy Orchards has grown to become a major player in the Canadian fruit and vegetable processing industry, processing over 130 million pounds of fruits and vegetables every year. The company is still in the family, proudly owned and operated by Michael Leahy, and among the 250 employees supporting him are his two sons Mitchell and Brady who have taken on management roles in Operations and Automation. As the founder of the company, James R. Leahy continues to influence decision making as Chairman of the Board of Directors, which enables him to continue to transfer his knowledge to the Leahy team and ensure the healthy growth of the company.



Relocation of the Franklin Post Office

Due to a delay in the work by Canada Post, the crown corporation was unable to move into its new premises on July 1st. The move will now take place in the fall. We will inform you of the precise date as soon as possible via our website and our Facebook page.




MARCHÉ ST-ANTOINE-ABBÉ | **CRÉMERIE ST-ANTOINE-ABBÉ** | **CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**
 450-827-2020 | 450-827-2846 | 450-827-2900

3624, ROUTE 201, ST-ANTOINE-ABBÉ (QUÉBEC) J0S 1N0

FIRE SAFETY

Jaws of Life

Last June, the municipality issued a call for tenders to provide the Fire Safety Service (SSI) with a set of hydraulic rescue tools. Code 4 Fire & Rescue was found to be the lowest compliant bidder, with training included, the latter being offered on June 14th in Franklin.

According to SSI members, these are wonderful tools that dramatically improve the quality and speed of a rescue. Since these acquisitions, two accidents have required their use. In the case of one rescue, the main actors believe the quick release of one of the victims and his subsequent transportation to the hospital is what saved his life.

Lastly, under the Regulation respecting the reimbursement of certain expenses (RRQ, c A-25, r 14) of the Automobile Insurance Act, the Société reimburses the expenses incurred for the use of these tools. An amount of \$560 is paid for each use. These repayments will be used to reduce the cost of acquisitions.



EVENT

BEAUTIFUL TIME, BAD WEATHER, WITHOUT WIND, WITH WINDS

70th wedding anniversary

On August 21st, Mrs. Gislaine Lemieux and Mr. Tancrede Lussier celebrated their 70th wedding anniversary, making them one of the longest married couples in the municipality. They were married on August 21st, 1948.

As well-known apple growers and maple syrup producers in the region, they have, over the years, been very active in the community by becoming leaders, volunteers and members of many organizations.

Residents of Saint-Antoine-Abbé for life, they raised their four children and are now, at age 93 and 91, still living together in their home on the rue de l'Église.

We would like to take this opportunity to offer them our most sincere congratulations and wish them all the best for the years to come .



Repeated failures of Hydro-Québec

Following numerous complaints about repeated power outages, Geneviève Lafortune, Hydro-Québec's Community Relations Advisor, sent a memo to the municipality stating that future work would take place, the explanations being the following: *"Yesterday, our assemblers carried out verifications in the field. In particular, we detected the failure of a main network protection equipment (circuit breaker). In summary, the triggering of this protective equipment was particularly sensitive, which led to breakdowns. This equipment will be replaced shortly and then, it will be bypassed. The situation should be much improved now. We will also be conducting an inspection soon of this power line and each of its components. Once this patrol is completed, the constraints identified will, if necessary, be quickly corrected. Rest assured that we will continue our efforts to correct the situation."*

In order to obtain a guarantee as to the improvement of the services, the municipal council, by way of a resolution adopted at the regular meeting of September 4, mandated the DG of the Municipality to send a letter to the management of Hydro-Québec .

Explanations for upcoming loan by-laws

As you will see in the coming weeks, either by visiting the municipality's website, the facebook page or display sites (post offices and City Hall), the Municipality is preparing to submit borrowing bylaws to the Ministry of Municipal Affairs without having previously submitted them for referendum approval. Most of these are aimed at promoting economic development.

However, for the sake of transparency and to avoid any obstacles, your municipal council feels it is important to inform you of what they are about to do and to ensure all that with the exception of the fire vehicle (By-law # 386), the proposed borrowing by-laws will not result in any significant tax increase considering that, on the one hand, amounts have been set aside in the three-year capital expenditure program for municipal infrastructure, a sum of \$100,000 having been collected in the 2018 taxation alone, and that, on the other hand, the other planned infrastructure investments will generate an estimated annual income sufficient to cover the loan or will increase tax revenues by approximately \$30,000 / year for a minimum of 50 years .

1. Purchase of a pumper for the benefit of the Fire Safety Service (SSI)

As the current pumper no longer meets required standards, By-law #386 provides that a sum of \$300,000 will be drawn from the municipal surplus with the estimated difference of around \$300,000 to be borrowed over 20 years, the total expense being approximately \$600,000. A special tax provided for in the by-law must be levied on each taxable property within the territory of the municipality, which will represent a sum of \$12.55 per year for each of the tax accounts concerned.

2. Construction of a real estate project

Over the last few months, the municipality has received a request from a real estate developer to build a set of 5 apartment buildings totalling 36 units on a plot of land behind the Elementary School in Saint-Antoine-Abbé, with an entrance off of Route 209. The future loan by-law (# 381) will be in the order of \$200,000 over a period of 20 years, of which 75% (\$150,000) will be assumed by the real estate developer, with 25% (\$50,000) contributed by the municipality to cover certain necessary infrastructure. This will result in tax revenues of approximately \$30,000 / year, and considering the minimum life of such buildings (50 years), this will be significant in terms of tax revenues. A special tax per unit taxable throughout the municipality will be levied, the latter estimated at approximately \$2.09 / year per taxable unit. The new housing complex, it goes without saying, will bring new residents, which will help support existing businesses.

3. DEK Hockey Facilities (Municipal Park)

With the future redevelopment of the park, some infrastructure will be added including 2 outdoor DEK Hockey areas, the cost of which has already been budgeted. It remains to be determined whether the two areas will be implemented in a single phase or in two, but it will be a very nice, modern infrastructure allowing for the practice of this sport not only for children, but for all age groups, as the popularity of the sport is growing steadily. These facilities, in addition to promoting physical activity and the adoption of healthy lifestyle habits, significantly improve the recreational offer by the municipality, and will likely allow us to become better known, as the fact our municipality is relatively unknown to the greater metropolitan area of Montreal was identified as the most significant obstacle for the municipality in the strategic planning process initiated in 2016. Small local and regional leagues, as well as provincial tournaments and competitions will all become possible.

Finally, for the other 2 major infrastructure projects to come, they are estimated to be self-financing (rental fees, sales of products, etc.), one of which consists of the construction of an interior DEK Hockey complex to compliment the 2 outdoor areas. As for the final infrastructure project, it cannot be unveiled for the moment as it is of a unique nature (non-existent in Quebec). One or more companies from the private sector have already been identified and will soon be solicited to measure their interest in associating with the Municipality, most notably for the sale of the name, as the infrastructure concerned will provide a more than appreciable showcase considering the advertising that will surround it.

INSPECTION AND TOWN PLANNING

New to the urban planning department

Since mid-July, the urban planning department has been jointly run by Marie-Christine Fleury and Jacques Goudreau. You can send your requests to the following email address: urbanisme@municipalitedefranklin.ca.

Mr. Goudreau is at the municipality on Tuesdays from 8:30 am to 12:00 pm and from 12:30 pm to 4:30 pm. As for Mrs. Fleury, she provides her services from Monday to Thursday inclusively during the same hours.

It is therefore strongly suggested to make any requests according to these schedules and to plan a little in advance to allow time for processing and to avoid delays to the work you intend to do. We thank you for your collaboration.

The cleanliness of the municipality: a matter for everyone

The Municipality of Franklin wishes to remind its citizens that by-laws are in force regarding cleanliness within the territory. In fact, By-law #332 on nuisances and safety includes standards for odours, the storage of cars, the cleanliness of buildings (land and buildings), waste and debris, the latter being defined as follows: manure, dead animals, faeces, branches, logs, building materials, demolition waste, scrap metal, used furniture, paper, plastic, glass or foul-smelling substances.

In addition, Zoning By-law #272 establishes standards for the maintenance and development of open spaces. For example, tall grass is considered a lack of maintenance and therefore contravenes regulation. For more information, you can consult our by-laws on the website of the Municipality at www.municipalitedefranklin.ca.

Temporary carports

This winter, you may need a temporary carport, otherwise known as a tempo shelter. In this case, it is important to be aware of conditions to follow for its installation :

- ◆ It is not mandatory to obtain a certificate of authorization for the installation of a carport for the winter;
- ◆ Temporary car shelters are permitted between October 15th of a year and April 15th of the following year (according to Zoning By-law #272)
- ◆ Also, they must be installed at least 5 m (15 ft.) from the side of the road and 1.5 m (5 ft.) from the lateral and rear limits of your lot;
- ◆ These constructions must be uniformly coated with a woven fabric or removable painted panels.

Once past the authorized "tempo shelter" period, the fabric and the structure must be removed, dismantled and stored. Snow fencing can also be installed between October 15th and April 15th.



Burning Permit

Under Regulation # 315, a burning permit is mandatory and free until **October 31st**.

MUNICIPAL COUNCIL

DEPARTURE OF COUNCILOR JAMES MAVRÉ

Vacancy of seat #6, a by-election is scheduled for November 4th

Councillor James Mavré, elected in the municipal election of November 2017, has recently resigned his seat. The resignation was tabled at the August council meeting and was effective from the date of receipt.

Mr. Mavré found a job outside the municipality and was technically no longer able to sit. Given the distance and the fact that it required a move, the latter hesitated for a long time, however he had no other choice. He said he was deeply sorry and that he was particularly fond of our community and that he was happy to have joined the municipal council.

You have a septic tank?
 You stay on the edge of a stream?
 The future of our planet is important to you?

MÓDERE™

Maximum of no-toxicity, biodegradable
 and certified greywater

Annie Leclerc - annieleclerc82@gmail.com 418-576-6706

www.moderes.ca - Use code 599458 to get \$ 10 off

MUNICIPAL ELECTION

Public notice of election

Municipality
Franklin

Poll of
2018 11 04
year month day

PUBLIC NOTICE is hereby given to the electors of

Franklin
Municipality

by François Gagnon, that :
Returning officer

1. the following position(s) are open for nominations: Councillor seat #6

2. every nomination paper for this or these positions shall be filed at the office of the returning officer or of the assistant designated to receive nomination papers, where applicable, on the following days and at the following times:

From 2018 09 21 to 2018 10 05
year month day year month day

DAYS: <u>Monday</u>	TIMES: From: <u>8:30 a.m.</u> to: <u>12:00 p.m.</u>	From: <u>1:00 p.m.</u> to: <u>4:30 p.m.</u>
<u>Tuesday</u>	From: <u>8:30 a.m.</u> to: <u>12:00 p.m.</u>	From: <u>1:00 p.m.</u> to: <u>4:30 p.m.</u>
<u>Wednesday</u>	From: <u>8:30 a.m.</u> to: <u>12:00 p.m.</u>	From: <u>1:00 p.m.</u> to: <u>4:30 p.m.</u>
<u>Thursday</u>	From: <u>8:30 a.m.</u> to: <u>12:00 p.m.</u>	From: <u>1:00 p.m.</u> to: <u>4:30 p.m.</u>
<u>Friday</u>	From: <u>8:30 a.m.</u> to: <u>12:00 p.m.</u>	From: <u>1:00 p.m.</u> to: <u>4:30 p.m.</u>

IMPORTANT NOTE - On Friday 2018 10 05 the office will be open from 9 a.m. to 4:30 p.m. continuously.
year month day

3. if more than one candidate submits his nomination for the same position, a poll will be held on:

2018 11 04
year month day

from 10 a.m. to 8 p.m.

and advance polling will be held on:

2018 10 28
year month day

from 12 noon to 8 p.m.

4. I have appointed to act as election clerk: Mrs Sylvie Bois

5. I have appointed to act as assistant (to receive nomination papers): Mrs Sylvie Bois

6. You can reach me or reach the assistant designated for this purpose, where applicable, at the following address and telephone number:

Returning Officer
Address: François Gagnon
16710, route 202, Franklin J0S 1E0
450 827-2538
Area code Telephone number

Assistant
Address: Sylvie Bois
16710, route 202, Franklin J0S 1E0
450 827-2538
Area code Telephone number

Signature

Issued in Franklin, on 2018 09 13
Municipality year month day

François Gagnon
Returning officer

SM-1 VA (09-06) Act respecting elections and referendums in municipalities, section 99

Activities of FADOQ

➡ **September 28th:** The FADOQ Club invites all to a dinner followed by a dance at the Saint-Antoine-Abbé Recreation Center. This is a free activity for all!



➡ **October 9th to December 11th:** Return of Tai Chi from 2:30 pm to 4:00 pm at the recreation center. For any information, you can contact Adolphe Bourdeau at 450-827-2879.

➡ **October 10th:** There will be a walk (La Pommade) organized by the FADOQ which will take place mainly on the territory of the Municipality of Franklin. The deadline for registration is September 28, 2018. Departure is from Verger Cassidy, where participants will be joined by people from St-Jean-sur-Richelieu. To register, contact Anne Choquet by phone at 450-347-0910 ext. 209 or by email anne.choquet@fadoqrss.org. The cost associated with the event is \$40 with transportation or \$30 without transportation.

➡ **October 11th to December 13th:** Return of dance classes from 1:30 pm to 2:30 pm at the recreation center. For all information, please contact Francine Fontaine at 450-827-2866.

➡ **October 30th:** Country music dinner at the recreation center with Pierre Roy band music. For any information, you can contact Adolphe Bourdeau at 450-827-2879.

➡ **November 6th:** A round table meeting for seniors will take place during a dinner conference. For additional information, contact Adolphe Bourdeau at 450-827-2879 .

Fundraising Campaign for École St-Antoine-Abbé

A can collection will take place on **October 13th** from 8:00 am. The children of the school, accompanied by adults, will be going door-to-door all day to collect them. In case of absence, you can leave your cans in front of your door. We will also be accepting cash donations.

We are looking for volunteers for the day. You can contact Marie-France Bleau at 450-601-2126 for more information.



Volunteers wanted

Assembly of the haunted house, Saturday, **October 27th**. Contact Mélanie Bourdon at 450-807-3123.



The haunted recreation centre...

When: **October 28th, 2018**
 Where: **At the recreation centre (2555, rue du Parc)**
 From **1:00 pm to 4:00 pm.**

Candy will be distributed

Players Wanted

The sandbag league is looking for players. The activity will take place on Thursdays from 7:30 pm at the Recreation Centre. The season has begun on **September 6th**. For more information, contact Johanne Leclerc at 450-802-5763.



Beautification Committee

The Beautification Committee is looking for new members wishing to get involved. This committee brings together citizens interested in horticulture, landscaping and environmental issues or events. This is a great opportunity to participate in projects and ideas related to the beautification of the Municipality. Contact Marie-France Bleau at marie_francebleau@hotmail.com for information.

ACRO AND HIP HOP DANCE CLASSES

When: Fridays

Groups: 3-6 years old 6:00 pm - 6:45 pm /
7-12 years old 6:55 pm - 7:40 pm

Cost: 9\$/class x 10 classes = 90\$ (non refundable)

Payable by : Cash or Credit card

Last day to register : Wednesday **September 26th, 2018**

First class : Friday **September 28th, 2018**

Call us at 450-377-5132 to pay by credit card or to reserve your spot and pay cash at the first class.

Don't miss out! We will only accept the first 20 registrations (Minimum of 10 students to open a group **)**



Large household items collection

Thursday, October 4th, 2018

Large household items will be collected on Thursday, **October 4th**, 2018 along with the regular weekly garbage collection. Large items include: household objects, accessories or appliances that residents want to get rid of. Collection takes place in front of your property.

WILL BE REFUSED: All construction garbage, plasterwork, gypsum, wood, tires and all vehicle parts.



Name of the municipal bulletin

Following the recent call for suggestions and considering those received, a survey will be launched as of **September 17th** to vote for the name of the Bulletin among those submitted to us.

You will have until October 19th to vote. The 2 names with the most votes will be submitted to the municipal council and the decision will be announced with the publication of the December newsletter.

You can vote either via our facebook page (ideally), but also on the municipal website,



Better Informed to Vote Smart!

Electoral Debate

At the St Chrysostome Community Hall, 400 St-Antoine Street

September 18th at 7:30 p.m.

In preparation for the 2018 provincial elections!



For information : CDC du Haut-St-Laurent
Tel. : 450.264.9042
E-mail : info@cdchsl.org



Contributors : Pôle d'économie sociale Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
UPA Haut-Saint-Laurent et UPA Jardins-de-Naperville
ADCS Montgarnier
Résidence-Élie



Closure of offices



Please note that on the occasion of Thanksgiving, the administrative offices of the Municipality will be closed Monday, **October 8th**.

MUNICIPAL TAXES

Taxpayers are reminded that the second installment of the 2018 municipal tax bill is due Monday, **Septembre 17th**.

Payments can be made in one of the following ways :

- ◆ By Internet on the Caisse populaire Desjardins website;
- ◆ Directly in a Desjardins caisses populaires;
- ◆ By cash, check or post-dated checks (by writing the registration number on the back of the check) directly to our office or by mail.

*Interest at the annual rate of 12% and a penalty at the annual rate of 5% applies on late payments.

For Taxibus users - New rules

"The use of the Taxibus is exclusively offered to citizens referred by the Local Employment Centre, the CLSC, the vocational training centres, the adult education service, a local municipality or a community organization which uses the service. To use this service, the possession of an individual membership card approved annually by one of the aforementioned organizations is mandatory. All cards issued will expire on December 31st, 2018."

Membership cards are available at the Town Hall from Monday to Friday between 8:30 am and 4:30 pm.

For more information, contact us at 450-827-2538.